



Bulletin d'information

Le 30/10/2020

Le Comex doit écouter le Directeur Général du Groupe CASA et l'Etat !

Le 29/10 à 00h30, le Directeur Général du Groupe Casa nous écrivait :

« Et nous allons donc rebasculer vers le mode télétravail sauf contraintes de service. Non pas que l'entreprise soit un lieu particulièrement risqué (les études montrent que l'essentiel des contaminations s'opère en-dehors de la sphère professionnelle), mais parce que les déplacements de personnes demeurent un des facteurs importants de propagation.

Dans un certain nombre de métiers, pour des impératifs liés à notre statut d'entreprise à services essentiels, les dirigeants et managers organiseront les prestations qu'il nous faudra cependant continuer à assumer en agences ou sur nos différents sites. »

Pourtant notre Comex, toujours le 29/10 à 15h55 contredisait le président de Groupe :

« Pour les réseaux commerciaux : nous continuons à ouvrir toutes les agences, les espaces pros, les pôles Banque Privée avec le protocole sanitaire en place.

Pour LCL mon Contact : nous maintenons les conditions actuelles de fonctionnement.

Pour les fonctions supports, les directions et centres d'affaires Entreprise, ainsi que les Back-office : nous privilégions le travail à distance....»

Notre Comex semble avoir des problèmes de compréhension des mesures sanitaires à prendre. Il n'écoute même plus le patron de Groupe !

AS demande donc à la Direction de Réseau que soit appliquées les décisions du Groupe mais aussi et surtout que soit appliquées les règles renforcées par le Gouvernement du protocole nationale en Entreprise :

- Télétravail pour l'ensemble des activités qui le permettent.
- Télétravail porté à 100% pour les salariés qui peuvent effectuer l'ensemble de leurs tâches à distance.
- Pour les autres activités, lissage des horaires de départ et d'arrivée afin de limiter l'affluence aux heures de pointe.

« **Le télétravail n'est pas une option** » : cette injonction de Madame Borne, Ministre du Travail doit être entendue et appliquée par le Comex du LCL. AS entend et comprend que l'isolement soit parfois mal vécu par certains de nos collègues. Néanmoins le système des rotations a pour vertu d'essayer autant que possible de répondre à toutes les problématiques. AS refuse que LCL ne prenne, à juste titre, aucun risque sanitaire pour les fonctions supports, back office, et qu'elle se l'autorise pour le réseau...

Vos élus cadres : Gilles BACQUET 0678474804, Franck LECOMTE, Maryse DECOURCELLE 0681332463, Nathalie LUCAS, Stéphane DEFORCHE, Bruno OTTONELLI. Vos élus techniciens : Sylvie MOLLET, Frédéric BUREAU 0685039831, Pascal LUCAS, Valérie MALHERBE 0679875496, Karim ABDELHAK, Vincent BEAUCLAIR, Tassadit BELHADI 0695195735, Christelle CHAVEGRAND, David LEMONNIER, Wajdi TRIKI. Votre Représentant Syndical AS au CSE : Alain RAGUES Mail : autrement.solidaires.nordouest@asno.fr

